



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

TECHNICIEN/TECHNICIENNE DES ARTS DE LA SCENE ET DE L'EVENEMENT

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une épreuve de validation (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la Région wallonne, la Communauté française et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement.

Le Titre de compétence est un document officiel qui atteste de votre maîtrise d'une partie de métier.

Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de décrocher un job et pour accéder plus facilement à des formations.

Qu'est-ce que le métier "Technicien(ne) des arts de la scène et de l'évènement" ?

Appellations associées :

- Electricien de concert
- Electricien de spectacle
- Electricien de théâtre
- Electricien de théâtre et de studio
- Technicien de l'éclairage
- Technicien de spectacle
- Technicien de théâtre
- Electricien des arts de la scène
- Technicien polyvalent du spectacle
- Technicien de plateau
- Technicien du son
- Electro
- Machiniste

Définition du métier : Dans le respect des règles de sécurité en vigueur et des prescriptions applicables, il installe et raccorde d'un point de vue technique le matériel scénique pour qu'une représentation, une présentation, un concert, un évènement, un salon etc. puissent se dérouler correctement.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation



professionnelle).

Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Réaliser le montage d'un plateau

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?

Préparer et vérifier le matériel (plateau)

- Lire un plan, les schémas et les fiches techniques
- Identifier le matériel
- Vérifier le matériel
- Positionner le matériel

Monter le plateau

- Placer et monter les structures (ponts, échafaudages, gradins, praticables)
- Placer et monter les supports d'éclairage, de sonorisation et de projection
- Placer et monter les éléments de décor
- Accrocher les équipements en hauteur

Démonter les installations

- Démonter le plateau
- Ranger le matériel et les équipements

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?



- Le montage des praticables est correct
- L'installation du cadre de scène est soignée
- L'installation du pont est conforme
- L'installation de l'élément de décor est fonctionnelle
- Le démontage est efficace

Durée de l'épreuve

La durée de l'épreuve de validation est fixée à 2 heures maximum, formalités d'accueil non comprises.

Réaliser une installation d'éclairage

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?

Préparer et vérifier le matériel (éclairage)

- Lire un plan, les schémas et les fiches techniques
- Vérifier la tension et les alimentations
- Identifier le matériel
- Vérifier le matériel
- Positionner le matériel

Monter une installation d'éclairage

- Lire le plan, les schémas et les fiches techniques
- Compléter la feuille de fichage
- Poser les câbles
- Placer et fixer les équipements lumineux
- Raccorder les câbles aux équipements
- Raccorder les câbles aux gradateurs

Tester les installations d'éclairage

- Vérifier les connexions
- Mettre sous tension et tester le fonctionnement des installations (projecteurs, gradateurs, console)
- Effectuer un dépannage



Démonter les installations

- Démontez les installations d'éclairage
- Ranger le matériel et les équipements

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- Les branchements électriques sont fonctionnels
- Le montage et le démontage sont conformes au plan et aux consignes
- L'installation des projecteurs est adéquate
- Le dépannage de l'installation de la perche est efficace

Durée de l'épreuve

La durée de l'épreuve de validation est fixée à 2 heures maximum, formalités d'accueil non comprises.

Réaliser une installation sonore

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve ?

Préparer et vérifier le matériel (sonore)

- Lire un plan, les schémas et les fiches techniques
- Identifier le matériel
- Positionner le matériel

Monter une installation de sonorisation

- Lire le plan, les schémas et les fiches techniques
- Poser les câbles
- Placer les équipements sonores au sol (micros, hauts parleurs, amplificateurs, console, etc.)
- Raccorder les câbles aux équipements
- Alimenter les équipements

Tester les installations sonores

- Vérifier les connexions



- Mettre sous tension et vérifier le fonctionnement des installations (micros, hauts parleurs, amplificateurs, console, etc.)
- Effectuer un dépannage

Démonter les installations

- Démontez les installations sonores
- Ranger le matériel et les équipements

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail ?

- Le montage est conforme
- La mise hors et sous tension sont conformes
- L'installation est fonctionnelle
- Le démontage est complet

Durée de l'épreuve

La durée de l'épreuve de validation est fixée à 1h30 maximum, formalités d'accueil non comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation



- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?

Vous connaissez suffisamment le métier de Technicien(ne) des arts de la scène et de l'événement ainsi que ses exigences.

Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- T-Event - 064 54 89 96

